



CR officieux de la réunion du CVU du 28 novembre 2016, par les représentants du personnel élus sur la liste A&I et SNPTES.

Informations du Vice Président :

- 1<sup>er</sup> forum des acteurs de la CSTI<sup>1</sup> les 14 et 15/11. Un travail de concertation a commencé à l'échelle de la nouvelle région Grand Est.
- Rencontres régionales FNACAS<sup>2</sup> le 21 et 22/11
- Le 23/11, signature d'un accord entre l'UL et la MGEN
- Les fêtes de Noël pour les enfants du personnel se dérouleront le 3/12 à Nancy et le 10/12 à Metz.
- « Tous chercheurs » en Lorraine se déroule le 6/12. 2 laboratoires seront ouverts aux scolaires : sur la maîtrise de l'énergie à Metz, et avec la « vigie de l'eau » en Lorraine sud.
- la course de la St Nicolas se déroulera le 7/12

- Faites la Fête : organisée par le service Santé-Social : à Metz le 20/10 et à Nancy le 3/11. L'évènement cible les élus et responsables associatifs étudiants et est ouvert aux personnels UL et à des structures partenaires. A Nancy où cette opération est bien établie depuis plusieurs années, les participants étaient nombreux. A Metz, c'était un bon début mais la dynamique reste à développer.

- Le Bilan social a été présenté aux instances (CT puis CA le 8/11) et est disponible via Factual. Il a été produit par la DRH avec la participation d'autres directions. Les données présentées proviennent du système d'information de l'établissement. Il s'agit des données 2015. Quelques grandes données : 6955 emplois (dont 831 sur budget propre), 7025 agents (y compris les emplois étudiants). 3794 enseignants-chercheurs titulaires et contractuels, enseignants du 2<sup>nd</sup> degré et chercheurs (dont doctorants) et 3231 BIATSS, 4703 titulaires et 2322 non titulaires. Le bilan social est une photo à un instant précis, sans commentaires : c'est un outil mis à disposition pour une réflexion.

Le bilan social comporte une série de focus sur différents points :

- la part des femmes (minoritaires chez les enseignants chercheurs titulaires, majoritaires chez les BIATSS non titulaires de catégorie C).
- les doctorants employés par l'université.
- les remboursements de frais de transports (prise en charge par l'employeur de 50% des frais d'abonnement aux transports en commun : 948 agents)
- les BOE<sup>3</sup> (taux d'emploi de 1,9% pour 1,53 en 2013 ; objectif de l'Etat : 6%)

- Bilan des actions relevant du Schéma directeur handicap. Cela comporte des mesures pour les personnels mais aussi l'appel à des entreprises adaptées pour certaines prestations (8 marchés sont en cours sur ce type de prestation).

Un des conseillers rappelle qu'en 2003 un colloque national avait été organisé sur la question du handicap étudiant ce qui avait permis de faire avancer la réflexion. Serait-il possible d'organiser une démarche de ce type sur les personnels universitaires handicapés ?

<sup>1</sup> Culture scientifique, technique et industrielle

<sup>2</sup> Fédération nationale des comités d'action sociale.

<sup>3</sup> Bénéficiaires de l'obligation d'emploi : pour faire court : personnels handicapés



Aucun budget spécifique n'est alloué pour la mise en œuvre du schéma directeur handicap : les services concernés prennent en charge sa mise en œuvre.

Concernant les étudiants, il y avait 681 étudiants handicapés accompagnés en 2015-2016. Les premières remontées concernant les inscriptions laissent penser que ce nombre va augmenter en 2016-2017.

Le bilan du schéma directeur handicap est approuvé à l'unanimité.

- Action « Amont ». la Lorraine connaît le même taux de réussite au bac que l'ensemble du territoire national mais le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est inférieur de 3% à la moyenne nationale. Plusieurs actions sont donc menées pour renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur en Lorraine.

- le rectorat a identifié des « zones faibles » et il va être mené sur plusieurs établissements de ces zones des opérations consistant à faire intervenir des étudiants actuellement dans le supérieur qui proviennent de ces établissements. L'UL identifie des étudiants qui pourraient intervenir comme témoins. Une vingtaine d'entre eux sera préparée à mener des entretiens avec les collégiens et lycéens.

- actions vers les étudiants des DOM-TOM : 780 ont été identifiés à l'UL. Il y a eu une réunion avec des représentants du ministère, un projet d'enquête est en cours.

- Mise en œuvre du B2E<sup>4</sup> par les jurys.

L'enquête du VP CVU a obtenu 91 réponses. 21% des répondants affirment qu'ils ne connaissent toujours pas l'existence du dispositif B2E. Un certain nombre de jurys déclarent vouloir s'en tenir à l'évaluation des connaissances strictement académiques. Les IUT prennent en compte le B2E, en revanche celui-ci est bien mieux reconnu côté Droit-Eco.-Gestion.

L'action sera reconduite en 2017.

- Charte des manifestations UL estudiantines (MULE).

Actuellement, 7 associations seulement ont parcouru toute la procédure de labellisation, beaucoup sont en cours d'examen (on a identifié actuellement 200 associations étudiantes sur l'ensemble de l'université).

Il est convenu que les associations en cours de labellisation pourront présenter des demandes au FSDIE mais que les aides ne seront effectivement accordées qu'en cas de succès à la procédure de labellisation.

Les règles pour le financement des projets par le FSDIE évoluent, avec une modification des différents barèmes.

La quatrième et dernière attribution d'aides FSDIE pour 2016 est approuvée à l'unanimité. Il reste 4,91€ sur l'enveloppe financière du FSDIE. Parmi les dossiers retenus, on relèvera pour son intérêt une action intitulée « le Noël des hôpitaux » qui consiste, à la fois sur Nancy et sur Metz, à organiser des spectacles et des animations pour des patients hospitalisés dans plusieurs établissements de Nancy et Metz

---

<sup>4</sup> Bonus engagement étudiant : dispositif permettant de prendre en compte au niveau des jurys l'implication individuelle d'étudiants dans des activités extra-universitaires comme l'engagement associatif par exemple.



- le comité Sapin a reçu une dernière demande au titre de 2016, afin de subventionner l'anniversaire de la FST Nancy. Le comité Sapin propose d'accorder un montant équivalent à la moitié de celui que la FST annonce consacrer à cette opération. Ceci est accepté à l'unanimité moins une abstention.

- V. Fagnon est désigné à l'unanimité comme représentant étudiant au comité permanent du CVU (unanimité moins une abstention).